

Synthèse

Depuis le 1^{er} juin 2015, l'alerte canicule (niveau orange de Météo-France) a été déclenchée deux fois en Rhône-Alpes. Le premier épisode a eu lieu du lundi 29 juin au mercredi 8 juillet 2015, et a concerné une cinquantaine de départements métropolitains dont les 8 rhônalpins. Le deuxième épisode, du mercredi 15 au samedi 18 juillet, n'a concerné que le département du Rhône. Cependant, les autres départements de la région étaient en vigilance jaune.

Depuis le 1^{er} juin 2015, plus de 1300 passages aux urgences peuvent être liés à la chaleur, dont près de 60% concernaient des patients âgés de 75 ans ou plus. Le pic de passages aux urgences en lien avec la chaleur a été atteint le mardi 7 juillet 2015 avec 93 passages sur la journée, qui correspond à la journée la plus chaude observée en Rhône-Alpes depuis le début de la période de surveillance.

Parallèlement, environ 450 consultations SOS Médecins sont imputables à la chaleur, dont 46% correspondaient à des personnes de 75 ans et plus. Le pic de consultations SOS Médecins en lien avec la chaleur a été observé le dimanche 5 juillet 2015.

Un bilan plus détaillé de la première vague de chaleur a été intégré dans le [Point Epidémio N° 15 du 17 juillet 2015](#).

Elaboré suite à l'épisode exceptionnel de canicule de 2003, le Système d'alerte canicule et santé (Sacs), intégré au [Plan National Canicule](#) (PNC), est mis en place chaque année du 1^{er} juin au 31 août par l'InVS en étroite collaboration avec Météo France.

Le Sacs a pour objectif de prévenir ou limiter l'impact sanitaire des épisodes de fortes chaleurs et s'appuie sur l'évaluation des risques météorologiques par Météo France et des risques sanitaires par l'InVS sur la base d'indicateurs de mortalité et de morbidité en lien avec la chaleur et suivis quotidiennement.

Chaque année, le PNC définit quatre niveaux de vigilance coordonnés avec les niveaux de vigilance météorologique :

- **Niveau 1 - veille saisonnière** : déclenché automatiquement du 1^{er} juin au 31 août.
- **Niveau 2 - avertissement chaleur** : passage en jaune de la carte de vigilance de Météo France.
- **Niveau 3 - alerte canicule** : passage en orange de la carte de vigilance de Météo France. Il est déclenché par les préfets de chaque département.
- **Niveau 4 - mobilisation maximale** : passage en rouge de la carte de vigilance de Météo France. Il est déclenché par le Premier Ministre au niveau national en cas de vague de chaleur intense.

Evaluation des risques sanitaires :

L'InVS met en place une surveillance sanitaire via les Cires afin d'analyser et d'évaluer l'impact sanitaire d'un épisode de canicule, basée sur différentes sources de données :

- **SurSaUD**[®] : données des résumés de passage aux urgences (RPU) du réseau OSCOUR[®] et données de l'activité des associations SOS Médecins, en lien avec la chaleur,
- **INSEE** : données de mortalité,
- **Météo France** : données de températures relevées et IBM,
- **Air Rhône-Alpes** : indices de qualité de l'air.

L'Agence régionale de santé et ses délégations territoriales apportent leur contribution au PNC sur les champs de l'alerte, de la mise en œuvre des mesures de prévention et de gestion notamment en termes de communication, de pilotage de l'offre médicale et médico-sociale et de suivi de la gestion de l'impact des vagues de chaleur.

Des conseils de prévention ainsi que des informations sur les zones géographiques concernées par une vague de chaleur sont disponibles auprès du service téléphonique :

Canicule Info Service : 0800 06 66 66
(Appel gratuit depuis un poste fixe)

Pour en savoir plus :

Site de l'InVS : [Chaleur et santé](#)

Site de l'ARS Rhône-Alpes : [Canicule et risques liés à la chaleur](#)

Site du Ministère de la Santé : [Vague de chaleur : mobilisation des pouvoirs publics](#)

Codes des diagnostics SOS Médecins utilisés :

Le regroupement syndromique « **Chaleur** » contient les codes :

- **GE64** (EPOS) et **427** (Medicall) : Coup de chaleur, insolation
- **GE65** (EPOS) et **244** et **428** (Medicall) : déshydratation

Le regroupement syndromique « **Malaise** » contient les codes :

- **CA21** (EPOS) et **12** (Medicall) : Malaise vagal
- **CA28** (EPOS) : Syncope
- **119** et **120** (Medicall) : syndrome de sevrage

Codes des Résumés de Passages aux Urgences (RPU) des services d'urgence utilisés :

Le regroupement syndromique « **Indicateur chaleur** » contient les codes CIM 10 :

- **E 86** : Hypovolémie
- **E871** : Hypo-osmolarité et hyponatrémie
- **T67** : Effets de la chaleur et de la lumière
- **X30** : Exposition à une chaleur naturelle excessive

Le diagnostic « **déshydratation** » est une sous-catégorie de l'indicateur chaleur, et correspond au code CIM 10

- **E86** : hypovolémie

| Système d'alerte canicule et santé (Sacs) 2015 |

L'épisode de canicule qui a touché la moitié Est de la France en semaine 27 s'est terminé le 8 juillet dernier. En région Rhône-Alpes, un deuxième épisode de canicule est survenu entre le 15 et le 18 juillet 2015, essentiellement dans le département du Rhône.

Depuis le début de la veille saisonnière (1^{er} juin 2015), 1311 passages pour pathologies en lien avec la chaleur («**indicateur chaleur**») ont été enregistrés en Rhône-Alpes. Les diagnostics de **déshydratation** représentent 50 % de ces passages et concernent, dans plus de deux tiers des cas, des personnes de plus de 75 ans (Tableau 1).

On observe que les effectifs de passages aux urgences et de consultations SOS Médecins en lien avec la chaleur sont restés élevés entre les deux périodes de canicule (sur cette période intermédiaire de 6 jours : 29 passages moyens par jour aux urgences pour l'«**indicateur chaleur**» et de 10 consultations moyennes par jour pour «**chaleur**» chez SOS Médecins, supérieures aux valeurs de références hors période de canicule) (Figure 1).

Depuis la fin de la deuxième vague de chaleur (19/07/15), les effectifs restent supérieurs aux valeurs constatées en juin hors canicule, avec une moyenne de 25 passages aux urgences par jour et de 12 consultations SOS Médecins par jour, en lien avec la chaleur.

Tableau 1 : Nombre de passages aux urgences et nombre de consultations SOS Médecins pour les indicateurs en lien avec la chaleur, région Rhône-Alpes, entre le 01/06/15 et le 22/07/15 (période du SACS)

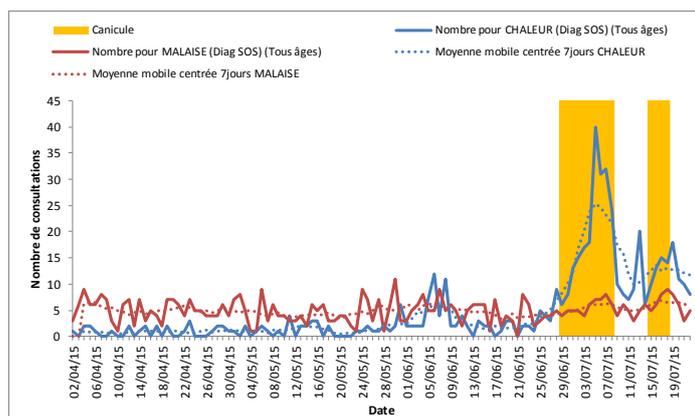
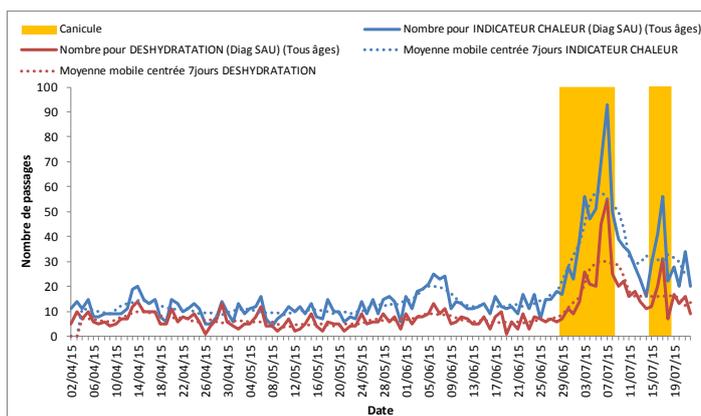
	Nombre de passages ou consultations			% passages indicateur / passages toutes causes		% hospitalisation pour l'indicateur		% hospitalisation indicateur / hospitalisation toutes causes	
	Tous âges	75 ans et plus	% 75 ans et plus	Tous âges	75 ans et plus	Tous âges	75 ans et plus	Tous âges	75 ans et plus
Indicateur chaleur (SAU)	1311	778	59%	0,5%	2,3%	74,8%	85,8%	2,2%	4,1%
<i>dont Déshydratation (SAU)</i>	652	439	67%	0,2%	1,3%	80,2%	84,5%	1,2%	2,3%
Chaleur (SOS)	455	210	46%	1,4%	3,3%	-	-	-	-

Figure 1 : Nombre quotidien de passages aux urgences et nombre de consultations SOS Médecins pour les indicateurs en lien avec la chaleur, région Rhône-Alpes, du 02/04/15 au 22/07/15

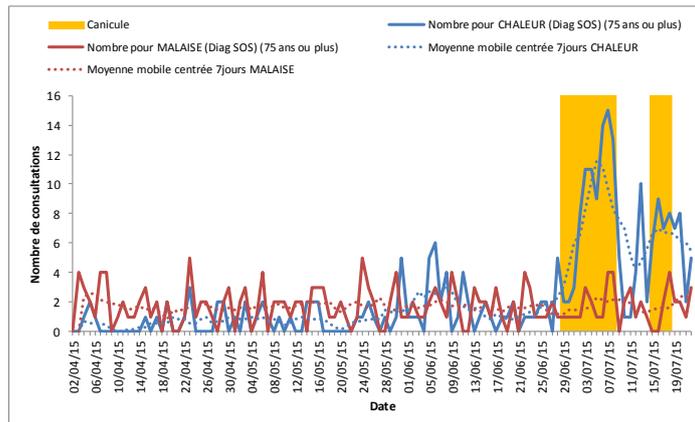
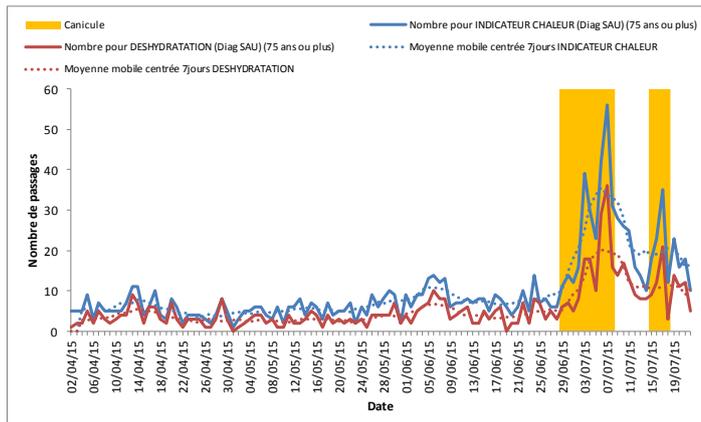
Indicateurs des Services d'Urgence du réseau OSCOUR®

Indicateurs des associations SOS Médecins

Tous âges



75 ans et plus



Episode de canicule du 29/06/15 au 08/07/15

Le premier épisode de canicule (du 29 juin au 8 juillet 2015), qui a concerné les 8 départements de la région, a été caractérisé par une forte **augmentation des passages aux urgences pour l'« indicateur chaleur »** avec un total de **474 passages tous âges** sur la période (représentant 0,9% des passages toutes causes) dont **58%** concernaient des personnes **de 75 ans et plus**.

Le pic de passages aux urgences se situe le 7 juillet 2015 avec 93 passages en lien avec la chaleur sur la journée. La proportion d'hospitalisation pour l'« **indicateur chaleur** » était de **65,2%** tous âges, représentant 3,5% de l'ensemble des hospitalisations. La classe d'âge la plus touchée était celle des 80-89 ans.

Le département le plus impacté au niveau des urgences était l'Isère, où la proportion de passages aux urgences en lien avec la chaleur (1,31%) était significativement supérieure à la proportion régionale de 0,91%.

Au niveau des associations SOS Médecins, cet épisode a également entraîné une augmentation des consultations pour pathologies en lien avec la chaleur avec un total de **204 consultations tous âges** (3,4% de l'ensemble des consultations) dont **43% de personnes de 75 ans et plus**. Le pic de consultations en lien avec la chaleur est plus précoce que celui des passages aux urgences et se situe le 5 juillet 2015 avec 40 consultations sur la journée. La classe d'âge la plus touchée est également celle des 80-89 ans.

Le bilan détaillé de ce premier épisode de canicule est disponible dans le [Point Epidémiologique N°15 du 17 juillet 2015](#).

Episode de canicule du 15/07/15 au 18/07/15

Le deuxième épisode de canicule a principalement concerné le département du Rhône, avec 47 passages aux urgences en lien avec la chaleur (soit 32% de l'ensemble de la région). On observe **une augmentation du nombre de passages aux urgences en lien avec la chaleur** au niveau régional avec un total de **148 passages tous âges** (0,7% de l'ensemble des passages aux urgences) dont **60% de personnes de plus de 75 ans**. On note que cette augmentation a été plus précoce que pour la première vague de chaleur avec un pic de 55 passages pour l'« **indicateur chaleur** » atteint sur la journée du 17/07/15. La proportion d'hospitalisation est plus élevée qu'au cours du premier épisode avec **76%** d'hospitalisation en lien avec la chaleur sur la période.

Au niveau des associations SOS Médecins, entre le 15 et le 18 juillet 2015, on dénombre un total de **52 consultations en lien avec la chaleur** (2,2% de l'ensemble des consultations) dont 58% de personnes de plus de 75 ans. Le pic de consultations en lien avec la chaleur observé entre les deux épisodes de canicule à la date du 13/07/15 (20 passages sur la journée) doit être interprété au regard du week-end prolongé du 14 juillet où l'on observe habituellement une augmentation de l'ensemble des consultations SOS Médecins.

Dans l'ensemble, on constate une hausse plus précoce des indicateurs en lien avec la chaleur pour les deux sources de données, par rapport à la première vague de début juillet. En effet, les effectifs au 3^{ème} jour d'alerte canicule sont similaires à ceux observés au bout de 5 jours d'alerte canicule lors du premier épisode. Ceci peut être expliqué par le fait que les effectifs de passages et de consultations en lien avec la chaleur étaient encore élevés entre les deux périodes (cf. Figure 1), dans un contexte où les températures observées restaient élevées bien qu'en-dessous des seuils d'alerte (cf. Figure 2).

Suivi de la mortalité

Une hausse significative du nombre de décès a été observée sur la semaine 27 (du 29 juin au 5 juillet). En semaine 28 (du 6 au 12 juillet), les effectifs observés restent supérieurs à ceux attendus, cependant ces données doivent encore être consolidées. Ainsi, l'estimation de l'excès de mortalité sur ces deux semaines n'est à ce stade pas disponible.

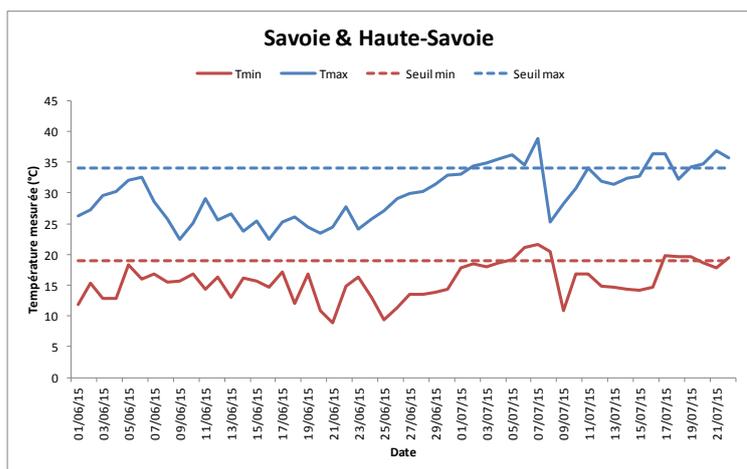
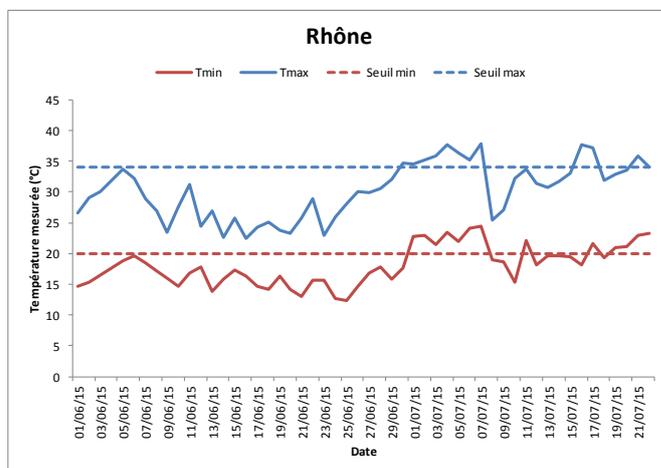
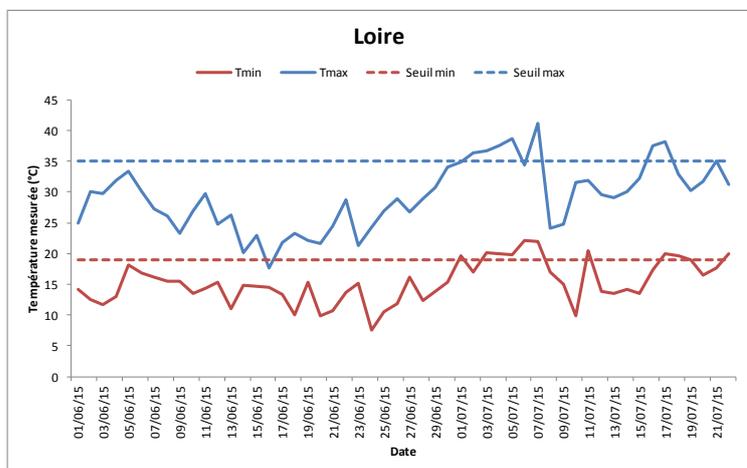
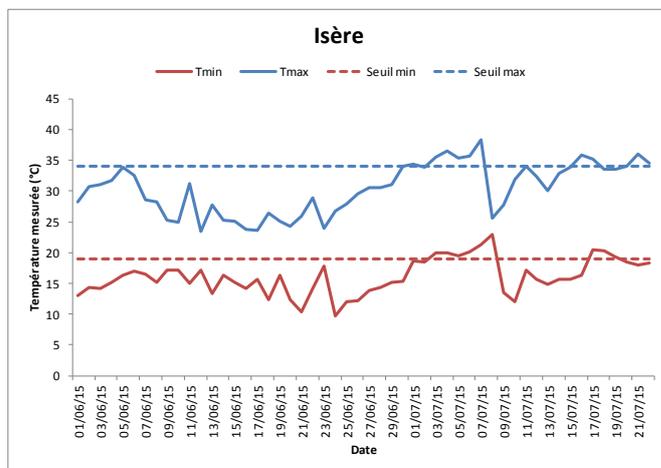
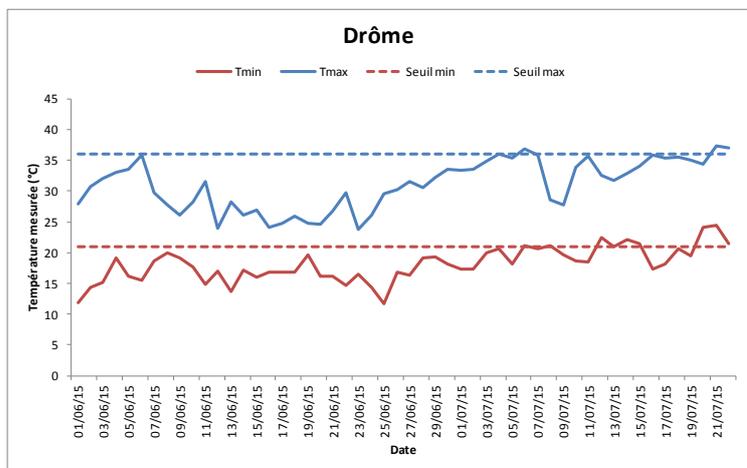
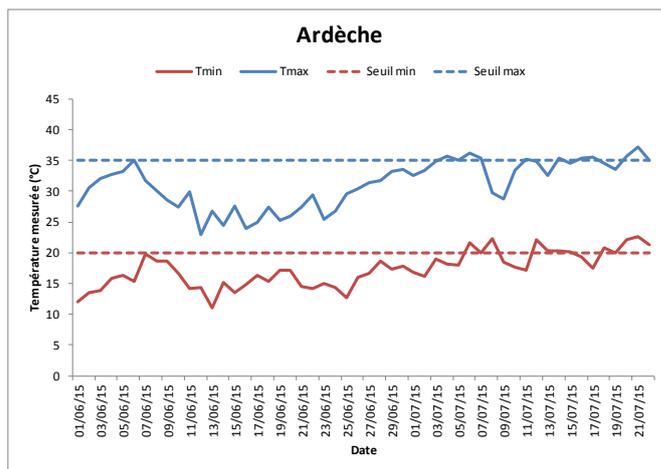
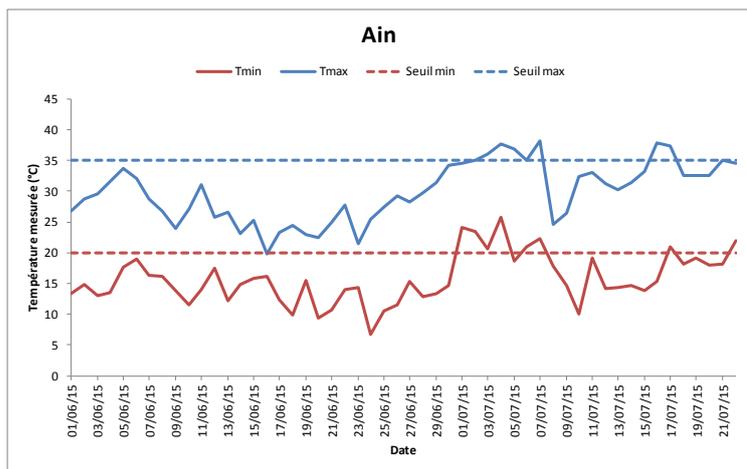


Figure 2 : Températures maximales et minimales quotidiennes observées depuis le 1er juin 2015 par département.

Nous tenons à remercier les partenaires qui nous permettent d'exploiter les données pour réaliser les surveillances présentées :

- Les **services d'urgences** qui fournissent leur nombre quotidien de passages toutes causes confondues
- Les **SAMU**
- Les cinq **associations SOS Médecins** de la région (Grenoble, Saint-Etienne, Lyon, Chambéry et Annecy)
- Les **mairies** de Rhône-Alpes et leur **service d'état civil** qui transmettent en continu les déclarations de décès à l'INSEE
- L'Institut national de la statistique et des études économiques (**Insee**)
- **Météo-France**.
- L'ensemble des **professionnels de santé** qui participent à la surveillance
- Les **équipes de l'ARS** notamment celles chargées de la veille sanitaire et de la santé environnementale

Responsable CIRE
Christine SAURA

Equipe de la Cire Rhône-Alpes
Sarah BURDET
Delphine CASAMATTA
Jean-Loup CHAPPERT
Sylvette FERRY
Karine LAUBRIAT
Hervé LE PERFF
Isabelle POUJOL
Hélène TREHARD
Jean-Marc YVON

Directeur de la publication :
François Bourdillon
Directeur général de l'InVS

Comité de rédaction :
L'équipe de la CIRE
Rhône-Alpes

Diffusion :
CIRE Rhône-Alpes
ARS Rhône-Alpes
241, rue Garibaldi
CS 93383
69 418 LYON Cedex 03
Tel : 04 72 34 31 15
Fax : 04 72 34 41 55
Mail :ars-rhonealpes-
cire@ars.sante.fr

www.invs.sante.fr
www.ars.rhonealpes.sante.fr